



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centre Georges-François Leclerc

Le 26 février 2025,

Le Centre Georges-François Leclerc certifié avec mention « Haute Qualité des soins » par la Haute Autorité de Santé (HAS)

Le Centre de Lutte Contre le Cancer, Georges-François Leclerc vient d'être certifié avec la **mention « Haute Qualité des soins »** par la Haute Autorité de Santé (HAS), représentant le plus haut niveau de résultat possible pour un établissement de santé.

Ce résultat témoigne de l'implication et du professionnalisme de l'ensemble des équipes du CGFL.

Lors de cette visite (réalisée en novembre 2024), les experts-visiteurs (mandatés par la HAS) ont évalué le niveau de la qualité des soins, en s'appuyant sur 3 chapitres : le patient (concerne le résultat pour le patient), les équipes de soins (visant à apprécier la coordination des équipes ou encore la maîtrise des risques liés aux soins) et l'établissement et sa gouvernance (évalue les organisations et la capacité à mobiliser les équipes afin de prendre en charge le patient le mieux possible).



En quoi consiste cette visite de certification ?

« En place depuis 20 ans, la certification est une procédure indépendante d'évaluation externe obligatoire qui permet de porter une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins de tous les établissements de santé français publics et privés. Elle est réalisée tous les 4 ans par des professionnels exerçant en établissement de santé (des pairs) mandatés (formés et habilités) par la HAS, les experts-visiteurs.

En 2020, la procédure de certification s'est transformée profondément pour répondre encore mieux aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La certification des établissements de santé pour la qualité des soins est désormais simplifiée, ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient. »

Le déroulé de cette visite au CGFL

Du 26 au 29 novembre 2024, nos équipes ont accueilli 4 experts-visiteurs.

Le programme de la visite s'est déroulé autour de :

- **9 patients traceurs** (évalue la qualité et la sécurité de la prise en charge d'un patient dans l'établissement)
- **12 traceurs ciblés** (évalue la mise en œuvre et la maîtrise des processus à risque (gestion des événements indésirables graves, prévention des infections associées aux soins, circuit du médicament des produits de santé, gestion des produits sanguins labiles)
- **5 parcours traceurs** (évalue la continuité et la coordination de la prise en charge des patients, le travail en équipe ainsi que le niveau de la culture de l'évaluation des résultats.)
- **15 audits systèmes** (avec la gouvernance, avec les professionnels, avec les représentants des usagers)
- **26 observations** (listing de points en lien à la qualité et à la sécurité des soins directement observables sur le terrain)

A l'issue de la visite les experts visiteurs ont transmis un premier retour à l'ensemble des professionnels du CGFL, en saluant le travail remarquable qui est réalisé au quotidien et de l'accueil et du temps qui leur avait été accordés lors de cette visite.

Résultat final de la certification :



Que signifie ce résultat ?

Le CGFL a obtenu la mention la plus élevée ; « Haute qualité des soins », avec 1 résultat global proche des 100 % (de conformité aux attendus du référentiel de certification).

Cette certification est le fruit du travail collectif des équipes médicales, soignantes, administratives, de l'implication et de l'organisation de l'ensemble des services du CGFL. C'est une reconnaissance évidente de la qualité de notre prise en charge des patients pour notre établissement.

A propos du CGFL :

- + de 1 000 salariés, dont 160 médecins et 115 personnes dédiées à la recherche ;
- 26 000 patients et consultants par an
- 230 lits et places d'hospitalisation (dont des lits spécialisés : traitements de curiethérapie, médecine nucléaire, traitement de la douleur, recherche médicale de phase précoce et alternatives à l'hospitalisation) ; 8 lits de chirurgie ambulatoire.
- 160 M d'euros de budget annuel, dont 10 % consacrés à la recherche ;
- « Reconnu d'utilité publique, le CGFL est habilité à recevoir des dons et legs », complément indispensable à son bon fonctionnement actuel.

Contact presse :

Carole Diolot – Directrice de la Communication et du Mécénat

cdiolot@cgfl.fr - +33 (0)3 80 73 75 54 - +33 (0)6 83 34 79 10